



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE L'ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS État de Vaud

Extension et rénovation du Tribunal cantonal

Palais de justice de l'Hermitage : toutes les cours du Tribunal cantonal réunies dès juillet 2025

Débutés en février 2022, les travaux d'extension et de rénovation du Tribunal cantonal sont officiellement arrivés à leur terme, marquant la fin d'un projet important pour l'Ordre judiciaire vaudois. Dès juillet 2025, toutes les cours du Tribunal cantonal seront réunies sur un site unique : la Cour de droit administratif et public et la Cour des assurances sociales quitteront en effet leurs locaux actuels pour rejoindre le nouveau Palais de justice de l'Hermitage, siège officiel du troisième pouvoir. En raison des déménagements inhérents, les greffes du Tribunal cantonal seront exceptionnellement, et alternativement, fermés au cours de ces prochaines semaines.

Après plus de trois ans de travaux, le chantier d'extension et de rénovation du Tribunal cantonal est officiellement arrivé à son terme ce jeudi 5 juin 2025, date de remise de l'ouvrage. Toutes les cours du Tribunal cantonal seront désormais réunies au sein du nouveau Palais de justice de l'Hermitage (route du Signal 8, à Lausanne), qui accueillera à terme près de 240 magistrat·e·s et collaborateur·trice·s.

Dans ce cadre, la Cour de droit administratif et public (jusqu'alors localisée à l'avenue Eugène-Rambert 15, à Lausanne) emménagera officiellement au Palais de justice de l'Hermitage le mercredi 18 juin 2025. La Cour des assurances sociales (jusqu'alors localisée à la route du Signal 11, à Lausanne) rejoindra quant à elle formellement le site le mardi

1^{er} juillet 2025.

Déménagements et fermetures exceptionnelles des greffes

La réunion de l'ensemble des cours du Tribunal cantonal au sein du Palais de justice de l'Hermitage engendrera de nombreux déménagements. À cette occasion, les différents greffes du Tribunal cantonal seront exceptionnellement – et alternativement – fermés, mais assureront une permanence téléphonique pour les urgences (079 651 33 12) :

- Greffe de la Cour de droit administratif et public : mardi 17 et mercredi 18 juin 2025
- Greffe de la Cour des assurances sociales : lundi 30 juin et mardi 1^{er} juillet 2025
- Greffe civil : vendredi 4 et lundi 7 juillet 2025
- Greffe pénal : mardi 8 et mercredi 9 juillet 2025

Relocalisation des audiences au Palais de justice de l'Hermitage

Dès la fin des déménagements, toutes les audiences tenues devant le Tribunal cantonal, y compris celles de la Cour de droit administratif et public, se dérouleront au Palais de justice de l'Hermitage.

Sous réserve de celles qui y avaient été préalablement citées, les audiences délocalisées temporairement à la Salle d'audience cantonale (avenue de Longemalle 1, à Renens) se tiendront à nouveau à l'Hermitage à compter du 10 juin 2025. Les audiences de la Cour de droit administratif et public, ainsi que les audiences délocalisées à la rue du Valentin 10, à Lausanne, s'y tiendront quant à elles à compter du 9 juillet 2025.

Le Tribunal cantonal ouvrira ses portes au public le 4 octobre 2025

Le nouveau Palais de justice de l'Hermitage sera inauguré de manière officielle et festive au début du mois d'octobre. Dans ce cadre, le Tribunal cantonal ouvrira ses portes le samedi

4 octobre 2025. Le grand public aura alors l'occasion unique de découvrir les coulisses de la justice et de rencontrer celles et ceux qui œuvrent à son service. Le programme détaillé et l'ouverture des inscriptions seront annoncés dans le courant du mois d'août ; toutes les informations seront accessibles sur le site www.vd.ch/ojv.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 juin 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

OJV, Céline Rod, conseillère en communication, Ordre judiciaire vaudois, [presse.ojv\(at\)vd.ch](mailto:presse.ojv(at)vd.ch),
021 316 15 16